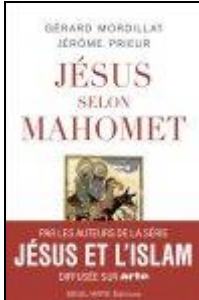


JESUS SELON MAHOMET

Gérard MORDILLAT et Jérôme PRIEUR, Seuil, 2015



Deux attitudes s'opposent en présence du texte du Coran :
la position croyante et la position savante :

- La position croyante glorifie le Coran comme Parole de Dieu, un texte parfait dans sa forme, énoncé en arabe « pur » et révélé à Mahomet pendant vingt ans, verset par verset par l'archange Gabriel. Une vision strictement religieuse qui récuse par principe tout travail critique, toute analyse textuelle, creusant un abîme entre religieux et historiens.
- La position savante qui voit dans le texte, la proclamation d'oracles, la récitation de versets compilés, la relecture de lectionnaires chrétiens, le commentaire d'épisodes tirés de la bible hébraïque, des développements des évangiles apocryphes, des principes législatifs, juridiques, des préceptes moraux, des exhortations religieuses, des polémiques, des invectives guerrières... dont on ne peut désigner l'origine ni les dater. En résumé, le Coran est un **texte composite**, situé hors de tout **contexte historique**.

Il faut ajouter à cela, l'absence du nom de Mahomet pendant les cinquante premières années de l'Hégire :

Selon la tradition arabe, à la mort de Mahomet (632/634), le Coran n'a pas de forme écrite et les disciples développent une tradition orale. Comme pour le christianisme, les traditions écrites et orales s'opposent quelques années et la version finalement écrite n'émergera qu'au prix de la guerre des Califes et de la destruction de variantes parallèles ...

Une dernière source d'information sur cette période de transition est constituée par le *Coran des pierres*, des inscriptions isolées gravées sur des monuments ou des bâtiments divers du Moyen-Orient de Palmyre jusqu'au Yémen. Plus de deux cents ont été rassemblées. Elles divergent nettement du Coran canonisé. Il est facile de proposer que les graveurs connaissaient mal le Coran, mais vu le travail investi (au mois cinq heures pour écrire une courte phrase selon Frédéric Imbert), on peut aussi y voir des versets oubliés par la version canonique. Il est intéressant de constater qu'ils citent Moïse, Abraham, Noé, Esdras, et que Mahomet est absent de la liste.

La première célébration publique du nom de Mahomet n'a été découverte ni sur un graffiti ni sur un monument mais sur une pièce de monnaie arabo-sassanide datée de

685 : « *Au nom de Dieu, Mahomet envoyé de Dieu.* » Le Dôme du Rocher de Jérusalem date de 691-692. Sur une inscription de 240 m de long apparaissent des textes concernant Mahomet et Jésus. Mahomet y apparaît à six reprises comme *envoyé et serviteur de Dieu*, mais à une place plus modeste que *Jésus le Messie, fils de Marie* (cinq fois), *messenger de Dieu, protégé de Dieu du jour de sa naissance au jour de sa mort où il sera ressuscité vivant !*

Au XI^e siècle, le courant le plus conservateur de l'islam imposa une « fermeture des portes », interrompant le travail des juristes qui souhaitaient une interprétation des textes afin d'en déduire le droit musulman pour leur époque. Cette fermeture symbolique pèse encore sur la recherche aujourd'hui jusqu'à dissuader certains de faire tout effort d'affranchissement.

Pourtant, il devient urgent de s'y résoudre, comme les chrétiens ont utilisé la méthode historico-critique pour leur Nouveau Testament, les Juifs les ayant précédés depuis longtemps pour ce qui est de la lecture de l'Ancien Testament, mais ce travail de critique textuelle ne peut être entrepris que par les musulmans eux-mêmes.

Francis LAPIERRE, diacre, janvier 2016